Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51). — DÉPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Hier matin, vers 10 h. 30, le poste des Sapeurs Pompiers était alerté par un incendie qui venait de se déclarer rue Racine, 36, chez M. Maurice Browaeys, constructeur.

Le feu s'était déclaré aux rideaux des fenêtres d'un appartement où un enfant jouait avec des allumettes. Il détruisit rideaux et tentures, ainsi que quelques objets proches, causant environ 1000 francs de dégâts.

Les pompiers n'eurent pas à intervenir. Ce commencement d'incendie ayant été éteint par les personnes habitant la maison, au moyen de seaux d'eau.

NE MANQUEZ PAS DE PROFITER...

du joli cadeau offert par la Maison des «100.000-CHEMISES de PARIS. SUCCURSALE de LILLE, 79, rue Nationale.— Flacon de Chypre remis pour tout achat à partir de 50 fr.

IVRESSE

Un procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Alexandre B..., 62 ans, journalier, demeurant 105, rue des Longues-Haies, pour ivresse manifeste alors qu'il se présentait au commissariat du 3e arrondissement.

Bock Meyerbeer LE PLUS..... FIN

COMITÉ DE BIENFAISANCE DES 5 QUARTIERS

Le père Noël a obtenu ainsi que nous le prévoyions un magnifique succès, c'est ainsi que lundi dès 16 h. 30, il s'est mis en route avec son « baudet » et le père « Fouettard » et a rendu visite aux familles les plus intéressantes des 5 quartiers à qui il remit de quoi fêter dignement Noël.

Le bon père Noël en fut pour ses frais et heureusement que sa provision était bien garnie, il put contenter tout le monde, ce n'est pas peu dire.

La belle séance du mardi obtint également un magnifique succès et plus de 1.000 enfants accompagnés de leurs parents remplissaient la salle du cinéma Leleu, rue de l'Alma qui fut trop étroite. Il fut procédé au tirage de 518 coupons de tissus, livrets de caisse d'épargne, trottinettes, objets de nécessités, etc.

Chacun s'en retourna les oreilles réjouies par le magnifique concert donné par le « Club Musical des XX » et la prodigieuse chanteuse « Gaby », âgée de 7 ans, qui émerveilla l'assistance par ses chants de circonstance : «La Lettre au petit Noël» ainsi que « Bonhomme Noël ». Le Président Jules Kindt remercia la nombreuse assistance M. Wispelaere, propriétaire de la salle, les négociants et fabricants de tissus et les membres du Comité, grâce auxquels il fut permis d'organiser cette belle manifestation de bienfaisance.

LAVEUSES

DU CONSTRUCTEUR A L'ACHETEUR

200 machines chêne ou pichpin, dont 50 modèles (avec volant, 155 fr., avec moteur 465 fr.), tordeuses la plus grande largeur, 100 fr., garantie 5 ans : J. OLIVIER BRASSART, 166, rue de Paris, TOURCOING (près Gare des Francs).

On porte à domicile (gratuitement).

DONATION LAGACHE-DELATTRE

La distribution des titres de pension aux bénéficiaires de la Donation Lagache-Delattre, aura lieu en séance publique à l'Hôtel de Ville, Salle des Adjudications, dimanche 30 décembre à 11 h.

ENTENDEZ-NOUS

VENDRE une bière fabriquée suivant la définition de PASTEUR, avec de l'orge et du houblon, est une tradition suivie à la BRASSERIE COOPERATIVE « L'AVENIR », à Fives-Lille, qui justifie ainsi sa vieille réputation commerciale.

CONTENTER les petits ménages en leur livrant des fûts à partir de 25 litres, c'est ÉTENDRE à tous les avantages de la coopération.

PROGRESSER dans la vente, n'est-ce pas la meilleure marque de confiance décernée par une clientèle qui apprécie sa bière LA MOINS CHERE à QUALITÉ ÉGALE.

FOURNIR des vins et liqueurs de première qualité aux prix les plus réduits, ristourne immédiatement déduite, c'est AUGMENTER le pouvoir d'achat des coopérateurs.

Toutes ces références justifient amplement que la BRASSERIE COOPERATIVE « L'AVENIR » est la PLUS POPULAIRE de la région.

Adresser les commandes par écrit, rue d'Agueseau, 16 à 20, ou par téléphone n° 9-98.

Les livraisons sont assurées dans les 48 heures

ESTOMAC

Foie — Intestin

Si vous avez une digestion difficile, ballonnements, aigreurs, vomissement, douleurs dans le creux de l'estomac, dans le bas des côtes, points dans le dos et sous le sein gauche, coliques, syncopes, vertiges, rêves, cauchemars, manque d'appétit. Soulagement garanti ou argent remboursé. Demandez-nous des preuves sur place. Herboristerie BONTE, 315, rue du Blanc-Seau, Tourcoing-Fresnoy.

Sociétés et Comités

GRANDE HARMONIE. — Vendredi 28 décembre, pas de répétition.

BIGOPHONES DES FRANCS. — Aujourd'hui jeudi, répétition générale à 19 h. 30, au siège, 80, rue de Coulons, chez M. François Cepon.

Présentation du drapeau aux sociétaires. Les membres honoraires et bienfaiteurs sont priés d'y assister.

EMULATION CHORALE TOURQUENNOISE. — Ce soir jeudi à 20 h. répétition générale au local.

Reins -- Vessie -- Voies Urinaires

douleurs d'uriner avant, pendant ou après, urine avec filaments, difficultés d'uriner avec grande douleur, urines sanglantes, troubles à meuvaise odeur, purulente, coliques néphrétiques, pierre, gravelle. Garantit le soulagement par les plantes ou argent remboursé. Demandez-nous des preuves sur place. Herboristerie BONTE, 315, rue du Blanc-Seau, Tourcoing-Fresnoy.

ETAT-CIVIL

Naissances : Michel Desmarchelier, de Tourcoing, né Bd de Cambrai 60. — Lucien et Françoise Desbonnet, rue de Leuze 94. — Mauricette Bouten, rue Marie-Buisine 32. — Jacques-Noël Lariviere, rue de Rome 57. — Edouard Lequeane, rue de la Tuilerie 34. — Marie-Paule Florin, rue de Lannoy 134. — Jacqueline Bague, rue Decrème 102. — Irène Puchala, rue Ste-Elisabeth 15 c. Desreumaux 4. — Alfréda Masson, rue Decrème, 191, cour Debruyne 6.

Publications : Michel Lonage, maçon à Dadizeele (B.) et Marguerite Vanneste, servante, à Quiestède (B.). — Roger Vanasse, rattacheur, rue Desaix 23 et Marcelle Bert, soigneuse, rue Jean-Macé 67. — Joseph Delsenne, mécanicien à Leers et Lucienne Lemoine, rattacheuse, rue Coligny, cour Tanghe 2. — Marcel Tkindt, journalier, rue de Blanchemaille 54 et Marguerite Debay, soigneuse à Tourcoing.

Décès : Elvire Bilin, veuve Vanvlierberghe, 79 ans, rue de Barbieux 35. — Emile Florin, époux Farvacque, rue de Lannoy 90. — Jules Dupont, veuf Vermeersch, 81 ans, rue des Anges 128. — Emile Masquelier, veuf Watteau, 75 ans, rue Pierre de Roubaix 109. — Xavier Demanez, époux Leroy, 56 ans, rue des Anges, 109, cc. Frère 4. — Augeste Meurisse, 62 ans, rue Jules Guesde, imp Ingouville 39. — Prosper Bombeck, veuf Van Mulem, 71 ans, rue de Blanchemaille 37. — Charles Hennequin, 35 ans, rue Watt 51. — Rémi Meirsman, époux Beitremieux, 75 ans, rue des Sept-Ponts 9. Masure 32. — Stéphanie Buytaert, veuve Vennekens, 58 ans, rue Thècle 44.

ULCERES

Ulcères vieux, sales, profonds, ulcères de toutes natures, soulagement garanti par les plantes ou argent remboursé. Demandez-nous de prouver sur place. Herboristerie BONTE, 315, rue du Blanc-Seau, Tourcoing-Fresnoy.

WATTRELOS

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'usine Kuhlmann, René Vandenberghe, 31 ans, manœuvre, courbature interne du muscle du dos : 10 jours de repos ; A la filature du St-Liévin, Dupeuple Julien, 15 ans, bacleur, coupure large et profonde de la face antérieure du poignet droit : 12 jours ; A la Lainière, Maurice Divlier, 22 ans, ajusteur, coupure profonde de la main droite : 15 jours ; Même usine, Albert Pauwyngène, 14 ans, bâcleur, contusion abdominale par compression : 12 jours. A l'usine Sion, Albert Leclercq, 23 ans, mécanicien, plaie de l'index droit : 12 jours ; Même usine, Coralie Hus, 44 ans, retordeuse, contusion de la jambe gauche : 12 jours ; A l'usine Fastenackels, Achille Durnez, teinturier, contusion du dos de la main droite : 15 jours ; Aux Coltes du Nord, Camille Gilmot, 19 ans, manœuvre, phlegmon de l'annulaire gauche par brûlure de chaux et sulfate : 15 jours ; Dans un chantier de la Lainière, Lucien Vem Middel, 27 ans, manœuvre, plaie contuse de la jambe gauche : 3 semaines ; A l'atelier Lequenne, Marcel Lebot, 27 ans, magasinier, plaie pénétrante de la face plantaire du pied droit : 15 jours ; Dans un chantier rue Carnot, Alphonse Duquenne, 29 ans, aiguilleur, entorse du cou de pied droit : 15 jours ; A l'usine Watine, Volara Béghin, 27 ans, bambrocheuse, forte contusion dorsale de la main droite : 12 jours ; Même usine, Marie Bourquez, 22 ans, bacleuse, piqûre infectée de l'auriculaire droit : 10 jours ; A la Lainière, J.-B. Levert, 50 ans, chaudronnier, plaie infectée du genou droit : 12 jours ; A l'atelier Jouville, Désiré Gadenne, 36 ans, employé, contusions multiples : 10 jours ; Au tissage La Ruche, Polydore Degandt, 16 ans, tisserand, contusion du côté gauche : 10 jours ; Aux Coltes du Nord, Léon Francens, 45 ans, manœuvre enlorse du pied gauche : 15 jours ; A l'usine Dhallain-Lepers, Julie Verdonck, 66 ans, bobineuse, plaie au médius droit : 10 jours ; A l'usine Leclercq-Dupire, Jean Dulhort, 59 ans, tisserand, plaie de la main droite : 12 jours ; Même usine, Gustave Balza, 34 ans, homme de peine, plaie infectée du pied droit : 12 jours ; Même usine, Paul Moulart, 58 ans, tisserand, contusion du pied gauche : 12 jours.

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO. — Une enquête est ouverte jusqu'au 23 janvier sur le projet d'installation d'un atelier pour la fabrication du sulfure de carbone aux établissements Kuhlmann, hameau de Ste-Marguerite. Les pièces de l'affaire sont déposées à la Mairie pendant ce délai pour être communiquées aux personnes qui désireront en prendre connaissance. Les observations auxquelles la demande susvisée donneront lieu devront être remises avant l'expiration du délai d'un mois ci-dessus fixé, à M. le Maire, qui les tiendra à la disposition du commissaire enquêteur. Le procès-verbal d'enquête sera clos le 24 janvier et M. Paul Jacobs, commissaire enquêteur, se tiendra ledit jour à la disposition des habitants pour recevoir leurs déclarations sur le projet.

FUNERAILLES. — Les personnes qui, par erreur ou omission, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de M. Louis Edouard DELANNOY, contremaître de tissage, ancien professeur de l'école des Mutilés de Tourcoing, de l'Institut Industriel et de l'école supérieure de Commerce de Lille, membre médaillé de la Phoiharmonie du Crétinier, décédé à Wattrelos, le 25 décembre 1928, dans sa 51e année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Funérailles civiles qui auront lieu le samedi 29 décembre, à 2 h. 1/2.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Champs, maisons Prouvost, à 2 h. 1/2.

ECHO DU CONCERT DE NOEL A LA BAILLEFIE. — C'est un succès sans précédent qu'a obtenu cette belle fête de famille la veille de Noël. Félicitons les artistes qui ont prêté gracieusement leur généreux concours à la réussite de cette belle réunion. Le public n'a pas ménagé ses applaudissements.

Voici la liste des numéros sortis au tirage de la tombola gratuite.

717	131	798	620	787	510	832	361	1420	1024
1353	1085	854	707	692	1102	1335	1184	1455	371
1343	1304	744	990	1137	755	82	43	1449	1306
928	660	828							

UNION CHORALE. — Les répétitions sont suspendues ; elles recommenceront le jeudi 17 janvier. Ce soir, réunion de Commission à 7 h. 30, au local.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Gisèle Dujardin, rue de Madagascar, 4 ; Micheline Vanmackelberg, Fort Lillois, 12 ; Noël Despatures, rue du Petit-Moulin, 12.

Décès. — Jean Lampe, 41 ans, tisserand, Square Mariot, 40 ; Louis Delannoy, 51 ans, contremaître de tissage, rue des Champs, Maisons Prouvost, 3.

CROIX

ETAT CIVIL. — Naissances. — Lepers Jeannine, rue des Ogiers, 305 ; Berte Micheline, 75, rue Kléber.

WASQUEHAL

L'ARBRE DE NOEL CHEZ LES A. C. DU CENTRE. — Mardi soir, la salle des fêtes de la mairie était archi-combie d'enfants et de parents venus pour assister à une magnifique distribution de jouets. Dans l'assistance, on remarquait, outre les membres de la commission, M. Henri Desrumaux, président des mutilés, avec la commission de la section ; M. Henri Détailleur, député-maire et autres personnalités de la commune.

Au cours de cette distribution, M. Seynave remercia les parents d'être venus en si grand nombre et en particulier Mme et M. Lejeune, pour leur générosité et l'intérêt qu'ils portent à la société. M. Julien Lelièvre, dans le rôle improvisé du Père Noël, donna aux enfants quelques avertissements et conseils et tint à procéder lui-même à cette distribution, à la grande joie des petits et aussi des grands.

A la suite d'un appel du président une quête au profit du Comité antituberculeux rapporta la somme de 101 fr.

A 19 h. 30, la distribution était terminée et chacun se retira en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine.

INSCRIPTION DE LA CLASSE 1929. — Les jeunes gens de la première partie de la classe 1929, nés du 1er janvier au 30 juin 1909, ainsi que les fils d'étrangers nés en 1907 et 1908, sont invités à passer d'urgence à la mairie, deuxième guichet, pour procéder à leur inscription sur les tableaux de recensement de la classe 1929.

Ils devront se munir du livret de famille et d'un acte de naissance avec heure de la naissance, s'ils sont nés en dehors de la commune.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Aujourd'hui jeudi, à 15 h., à l'école maternelle du Noir-Bonnet.

HEM

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — M. Henri Duthoit, 40 ans, garçon brasseur, contusion du genou droit en descendant un fût de Bière dans une cave.

— Au château de la marquise d'Auray de Saint-Poix, M. Queva Charles, concierge, s'est coupé deux doigts de la main droite en cassant du bois. Un mois d'incapacité de travail.

MUTILATIONS D'ARBRES. — Plainte a été déposée à la gendarmerie de Lannoy par M. Leclercq Marcel, industriel, demeurant à Hem, rue de Croix, contre les nommés Spiegels Georges, 30 ans ; Delcourt Joséphine, 31 ans et Gautier Marie, 61 ans, demeurant à Croix, rue d'Hem, 29, qui ont scié deux sapins de 12 mètres dans la propriété de M. Leclercq et les ont emportés à leur domicile pour faire des Arbres de Noël. Les délinquants seront poursuivis pour violation de propriété et mutilation d'arbres.

CHERENG

NOEL A L'ECOLE LAIQUE. — La fête de l'Arbre de Noël organisée par Mlle Clermont, directrice, a obtenu un franc succès. Un superbe sapin illuminé et chargé de nombreux jouets se dressait sur la scène aménagée dans l'école. Fête toute intime et très réussie, à laquelle, n'étaient conviés que les parents des élèves, l'exiguïté de la salle ne permettant pas d'étendre le champ des invitations, et ce, au grand regret de la directrice.

Après ballet et comédie, l'on procéda à la distribution des jouets au milieu de la joie générale.

Le Comité d'organisation, profite de cette circonstance pour remercier ceux qui, en participant aux jeux ouverts à cette intention, ont contribué au succès de cette œuvre.

Tourcoing

BUREAUX : RUE NATIONALE, 15 (Téléphone 9.85)
DÉPOT DE VENTE : 56, RUE MOTTE (En face du Conditionnement)

La Fête de Noël dans les écoles publiques DE TOURCOING

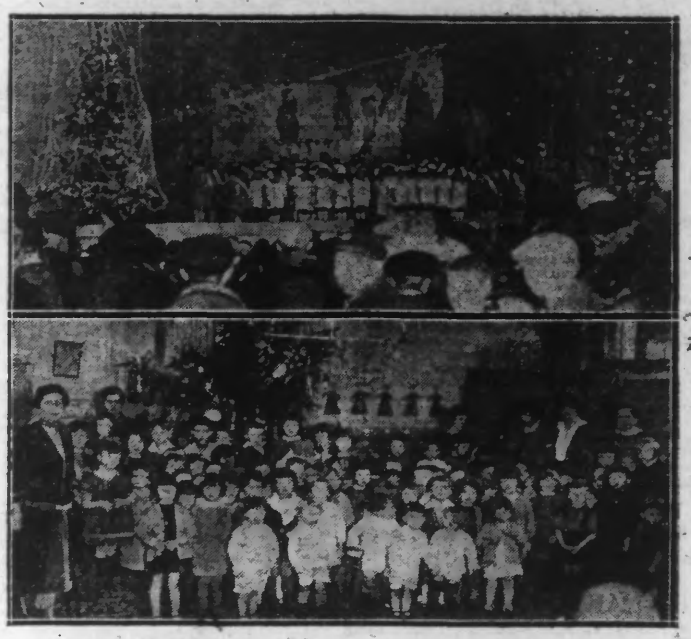

UNE CLASSE D'ECOLE MATERNELLE, OU L'ARBRE DE NOEL EST DECORE DE JOUETS ET ILLUMINE POUR LA CIRCONSTANCE

Dans nos précédentes éditions nous avons relaté, en détails, ce qui s'était fait dans les écoles maternelles et primaires, à l'occasion de la fête de Noël.

Nous donnons aujourd'hui, quelques vues prises au cours des séances récréatives dans une école maternelle et dans la salle du Gymnase Municipal.

On voit en haut, sur la scène, les jeunes filles rendant hommage à leurs bienfaitrices et bienfaiteurs.

En bas, une classe d'école maternelle.

Les nouveaux bureaux de l' « Egalité » à Tourcoing

Les nouveaux bureaux de « L'ÉGALITÉ » de Roubaix-Tourcoing (Édition du « Réveil du Nord ») installés 15, rue Nationale, à Tourcoing.

Avec le Gaz dans la Chambre du malade

il y règne une chaleur saine, propre et régulière. Le calme et le silence bienfaisants y sont respectés.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil s'est réuni mercredi, à 18 h. 30, à l'Hôtel de Ville, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. le docteur Dron, sénateur-maire. 33 conseillers sont présents.

M. Pierre Castelain est nommé secrétaire de séance. M. Gombert, secrétaire général de la mairie, donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion, qui est adopté.

Budget primitif pour 1929. — Dans le rapport d'ensemble sur le budget, M. le Maire donne les prévisions et explications suivantes : « Ce n'est pas sans une certaine appréhension, dit-il, que nous avions abordé l'examen de la situation de la ville pour la formation du budget de 1929, qui devait être alourdi du poids de l'emprunt des grands travaux, soit une annuité probable de 1.675.000 francs.

» Allions-nous être obligés pour y faire face d'établir des impositions nouvelles ? Non ! C'est avec satisfaction que le Conseil municipal apprendra que l'équilibre du budget a pu être assuré, grâce aux plus-values de taxes déjà existantes, notamment :

» L'augmentation de la valeur du centime additionnel, qui représente 250.000 fr. ; l'octroi, 400.000 fr. ; le gaz, 100.000 fr. ; l'électricité, 1.191.000 fr ; par contre, une diminution du fonds commun (alcool et boissons hygiéniques), 95.000 fr. ; une diminution des recettes de la vente des eaux, 50.000 fr. ; coefficient de vie chère du personnel, qui évolue autour de 7, 300.000 fr. ; hospices, œuvres d'hygiène sociale, 75.000 fr. ; sauvegarde des nourrissons et dispensaires, 100.000 fr. ; création d'une clinique dentaire scolaire et infirmerie spéciale pour les tout-petits enfants ; travaux d'entretien des bâtiments et de voirie, 6.438.474 fr. ; police, sapeurs-pompiers, octroi, 66 470 fr. ; exploitations communales, 676.527 francs ; instruction publique et Beaux-Arts, 249.293 fr. ; œuvres sociales, assistance, hygiène, prévoyance, 227.360 fr.

» Les hospices demandent 75.000 fr. de plus ; le service d'assistance obligatoire réclame un supplément de 133.000 fr., augmentation du prix des journées aux indigents ; frais de séjour d'enfants atteints d'infirmités ou de maladies exigeant une éducation ou des soins spéciaux, 30.000 fr. ; primes à la natalité, 15.000 fr. au lieu de 10.000 fr. ; indemnité pour charges de famille au personnel des services municipaux, 20.000 fr. ; fonds municipal de chômage, 25.000 fr. ; subventions au Bureau de Bienfaisance et assistance médicale gratuite, 190.000 fr. ; dépenses diverses, 21.895 fr. ; majoration des subventions aux sociétés municipales ; etc... »

Le chapitre des dépenses extraordinaires comporte également d'importants changements sur lesquels le maire attire l'attention de l'assemblée communale :

Pour frais extraordinaire d'administration, une majoration de 140.000 fr. ; supplément de pensions aux petits retraités, dépenses extraordinaires diverses, nouvelles canalisations d'eau potable, office d'habitations à bon marché, 646.000 fr. ; 25.000 fr. pour expérimenter le chauffage central à l'école de garçons de la rue du Printemps, etc...

Balance du budget :

Recettes ordinaires .....Fr.	43.171.803 67
Recettes extraordinaires	6.628.472 89
Total des recettes	49.801.276 56
Dépenses ordinaires .....Fr.	42.095.989 43
Dépenses extraordinaires	7.635.602 85
Total des dépenses	49.731.592 28
Excédent de recettes	69.614 28

« Ce résultat dit M. le Maire, a été obtenu grâce à une politique d'économie dont nous nous sommes inspirés, soutenus dans cette voie par nos collaborateurs immédiats et par l'assemblée communale, qui nous a fait confiance. »

Le nouveau coefficient de vie chère au personnel des services municipaux. — L'assemblée décide, sur la proposition du maire, que l'indemnité mobile résultant des dernières dispositions doit être obtenue en appliquant la formule suivante : 1.800 x 6.92 — 9.000 = 3.864 francs : 1° A partir du 1er janvier 1929, en diminuant de 72 fr. l'an sur l'indemnité précédemment servie, pour les employés majeurs ; 2° L'allocation aux employés mineurs d'une indemnité égale à la moitié de celle qui sera ainsi attribuée aux employés majeurs ; 3° L'attribution d'une indemnité proportionnelle au traitement à ceux dont la fonction n'est que l'accessoire de leur profession.

Quant aux ouvriers payés à la journée, auxquels il est appliqué le coefficient intégral, ile recevront une majoration de salaire corrélative. Toutefois, cette disposition n'est applicable qu'à ceux qui étaient bénéficiaires de l'ancien régime, en vertu du principe du maintien des droits acquis.

Propriétés communales. — Le conseil autorise le maire à faire une adjudication qui se fera en onze lots et s'étendra sur une période de un an, à dater du jour de l'approbation par l'autorité supérieure jusqu'au 31 décembre 1929. Le cahier des charges est analogue à celui qui a servi pour l'adjudication de 1928. Application sera faite de la série de prix du bâtiment édifiée par la Fédération des groupements d'Architectes de la région du Nord, compte tenu des variations qui pourraient y être apportées dans la suite.

Il en est de même pour l'entretien des chaussées pavées et empierrées, ainsi que pour les travaux d'électricité.

Le chauffage des établissements publics. — Une chaudière en mauvais état, au Théâtre Municipal, sera remplacée; le conseil autorise le maire à passer marché avec la Société des Etablissements Burms-Demay, dont le siège est à Tourcoing, 34, rue de Gand, pour l'installation d'un complément de chauffage pour la somme nette et forfaitaire de 16.780 fr.

— Le conseil ratifie le marché avec la Maison Fouquet, 50, rue du Haze, pour l'installation du chauffage central, par la vapeur basse pression, pour le prix forfaitaire de 23.2000 francs.

Travaux divers. — La largeur de la rue de Renaix, qui n'est à certains endroits que de sept mètres, sera portée uniformément à douze mètres.

— Le conseil décide, sur l'avis de la commission de voirie, de faire procéder au pavage, en dalles de ciment, du trottoir longeant la Grande Vitesse.

Voirie. — Le conseil autorise le maire à faire l'acqnisition d'un rouleau compresseur de sept tonnes, dont le prix serait approximativement de 23.000 francs. Cette machine rendra de réels services à la voirie, qui doit en faire, chaque année, la location à un prix très onéreux.

— Le même service passe un nouveau marché pour la fourniture de l'essence aux services de l'ébouage, des pompiers et de la police, pour l'alimentation des voitures automobiles. — On vote une somme de 30.000 fr. à ce sujet.

Entretien des chaussées empierrées. — Les chaussées empierrées de Tourcoing atteignent encore à l'heure actuelle, malgré les importants travaux de pavage effectués depuis la guerre, une surface d'environ 100.000 mètres carrés. Ces empierrements sont, en général, en assez mauvais état du fait que, pour des raisons d'économie, il n'a pu être effectué que des réparations provisoires et, de temps en temps, un goudronnage superficiel. Pour ce travail, un marché sera passé avec la Société « Association Routière et Chimique », à Paris, pour la fourniture de 80 tonnes de bitume « trolte » à raison de 1.220 francs la tonne, soit une dépense de 100.000 fr. pour les réparations urgentes des chaussées.

Service municipal d'électricité. — Dans un rapport du maire, la commission de l'électricité, d'accord avec la direction du service, donne les raisons et les difficultés rencontrées avec les futurs abonnés du réseau concernant la garantie de consommation à donner pour les extensions de réseau.

En effet, antérieurement à cette décision prise lorsqu'il s'agissait de l'installation d'une conduite dans une rue, les riverains signataires du contrat, pour une installation à leur domicile, payaient les frais. C'est-à-dire que dans une rue, sur 45 maisons, vingt-cinq faisaient une demande de pose de compteur, ils supportaient les frais, à 25, de toute la canalisation du côté de rue. Les autres vingt, qui avaient attendus plusieurs mois plus tard, sans souci des intérêts des voisins, ne payaient aucune redevance.

Il n'en sera plus de même aujourd'hui, car tous ceux qui viendront après coup auront à rembourser à ceux qui en auront fait la première dépense, leur part de frais d'installation.

Budget primitif des Hospices. — D'accord avec la commission des Finances, l'Assemblée émet un avis favorable à l'approbation du budget des Hospices, pour 1929, dont les prévisions se résument comme suit :

Recettes	6.025.398,00
Dépenses	6.024.865,00
Excédent de Recettes	533,00

Du Bureau de Bienfaisance :

Recettes	1.442.985,00
Dépenses	1.438.422,90
Excédent de Recettes	4.562,10

Bureau d'Assistance médicale gratuite :

Recettes	275.010,00
Dépenses	274.348,00
Excédent de Recettes	662,00

Le conseil, appréciant les services rendus par l'Union Postscolaire, émet un avis très favorable à la demande qu'elle introduit en vue de sa reconnaissance d'utilité publique.

Création d'une place entre les rues du Brun-Pain, de Besançon et le Boulevard Industriel. — D'accord avec la commission de la voirie, l'Assemblée approuve les alignements et décide de demander à M. le préfet de bien vouloir homologuer ces alignements.

M. Nys rappelle le vœu qu'il a émis pour que le passage à niveau du Clinquet soit gardé ou tout au moins éclairé, ceci pour éviter des accidents comme il s'en est déjà produit. — La Compagnie sera avisée à ce sujet par le canal de M. le Préfet.

Hémorragies

par la bouche le nez, par l'urine et l'anus, des deux sexes. Hémorragie des Epoques, soulagement rapide et garanti par les plantes : Herboristerie BONTE, 315, rue du Blanc-Seau, Tourcoing-Fresnoy.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

— A la Coopérative des Anciens Mobilisés, rue de Lille, une vendeuse, Gabrielle Vandebrouck, 39 ans, hernie inguinale gauche en tombant dans un escalier : un mois.

— Chez M. Samyn-Permandt, expéditeur, avenue de la Gare, un magasinier, Albert Dageselle, 43 ans, entorse médio-tarsienne gauche : 20 j.

— Chez M. Dubuisson et Fils, rue Pierre-Corneille, un trieur, Michel Chapran, contusion grave du cou de pied, fracture probable du calcanéum, contusion du genou gauche : 25 jours.

— Chez M. Tonnel-Equinet, entrepreneur, 5, rue Martine, un zingueur, Gustave Meurillon, 21 ans, plaies multiples : 5 semaines.

— Chez M. Fouan, peigneur, 63, rue de Roubaix, une soigneuse, Marie Dewischer, 26 ans, plaie ouverte avec fracture du médius droit : un mois.

— Au peignage de M. A. Malard, rue de Guisnes, un débourreur, Emile Decleroq, 32 ans, contusions des côtes : 25 jours.

— Chez MM. Fourré, camionneurs, rue de Guisnes, un domestique, Matton Jules, 29 ans, plaie du médius gauche : un mois.

— A la filature de M. Valentin Roussel, fils, peiée de la Victoire, une soigneuse, Julienne Fieu, 35 ans, section de la phalangette de l'index gauche : 6 semaines.

— A l'Humanité Tourquennoise, fabrique de tapis, rue d'Orléans, un tisserand, Honoré Louis, 22 ans, section de la phalangette de l'index gauche : un mois.

— A la filature de M. Caulliez-Delaoutre, rue du Flocon, un échardonneur, Jean Pollet, 34 ans, plaies contuses des pouce, annulaire, médius et auriculaire gauches : 6 semaines.

— Chez MM. Cauliez frères, filateurs, chaussée Berthelot, un débourreur, Alois Veroven, 29 ans, amputation des index, médius, plaies de l'annulaire : 6 semaines.

T. S. F.

RADIO « ETMA », 79, rue du Haze, à TOURCOING. Ses postes à galène, à 1, 2, 3, 4, 6 et 7 lampes. Son supersynfodyne, 595 francs.

LE BANQUET DES CHAUFFEURS-CONDUCTEURS

Dimanche l'Union Mutuelle des Chauffeurs-Conducteurs a célébré sa fête annuelle, en un banquet qui a eu lieu à 13 heures, au siège, 23, rue de la Cloche, sous la présidence de M. François SChomez, président, entouré des membres de la Commission.

Au dessert, M. Chomez remercia tous les sociétaires pour la bonne entente régnant entre eux, et engagea à entretenir cette bonne camaraderie.

M. Georges Dufrenne donna lecture des noms des généreux donateurs et déclara que grâce à eux, l'Union pouvait réjouir les enfants en leur remettant à l'occasion de la Noël, des coquilles et des objets de première nécessité.

Une quête faite au profit d'un membre malade a produit la somme de 170 fr. qui fut remise aussitôt au fils présent à la fête.

On vivat fut chanté en l'honneur des membres bienfaiteurs. Eut lieu ensuite le tirage de la tombola.

La fête s'est terminée par un concert improvisé et la gaieté n'a cessé de régner dans cette corporation de travailleurs jusqu'à une heure assez avancée.

DÉMENAGEMENTS. Wagons, autos capitonnés. Garde-meubles. — H. DAEL. — Vidanges. Rue Nationale, 19, TOURCOING. — Tél. 74.

Sociétés et Comités

SOLIDARITE REPUBLICAINE LAIQUE ET SOCIALE. — Section de l'Epinette. — Une réunion générale aura lieu samedi 29 décembre, à 19 heures, au siège de la section.

Photographie Ephraïm 23, Rue Nationale TOURCOING

TRAVAUX D'ART ET INDUSTRIELS

La Maison n'a pas de représentant

ETAT CIVIL

Naissances. — Noël Loza, rue Houchard, 45 bis. — Alphonse Nifle, rue d'Amor, 29. — Marc Chevanne, rue de la Tossée, 07. — Claude Dhalluin, rue du Luxembourg, 54.

Publication. — Albert Vandepoorter, rattacheur rue Kellerman, 1 et Marie Daels, sp., rue Tilleul, cour Delplanque, 5.

Décès. — Eugénie Peru, 75 ans, rue d'Havré, 3. — Paul Borry, 7 mois, rue du Cymbale, 100. — Marie Dubois, 7 9ans, rue de la Fonderie, 12. — Joseph Pringuel, 53 ans, rue Nationale, 122. — Céline Derynck, 62 ans, rue Chêne-Houpline, 176. — Julia Haeuw, 27 ans, rue Nationale, 122.

Hémorroïdes

simples ou saignantes. Soulagement rapide et garanti par les plantes. Herboristerie BONTE, 315, rue du Blanc-Seau, Tourcoing-Fresnoy.

HALLUIN

NECROLOGIE. — Nous apprenons la mort à l'âge de 68 ans, de M. Edouard Maret, ancien sergent-major de la Subdivision des sapeurs-pompiers d'Halluin et membre de diverses sociétés de la ville. Ses funérailles auront lieu samedi 29 décembre, à 10 heures. Assemblée rue Pasteur, 10.

RONCQ

UN AUTO-CAR FRANCHIT LE PASSAGE A NIVEAU DE LA GARE EN DEMOLISSANT LES BARRIERES

Hier, vers 21 h., les barrières du passage à niveau de la gare de Roncq, rue de Lille, étaient fermées pour le passage d'un train ; quand, dévalant en trombe de la direction du Blanc-Four, un auto-car belge, bondé d'ouvriers, franchit les deux barrières de bois, les brisant net. On juge de l'affolement des ouvriers se trouvant dans l'auto et du choc ressenti.

L'auto, qui était conduite par M. Jules Verkindère, 23 ans, rue de Gheluwe, à Wervicq (Belgique), s'arrête quelques mètres plus loin, fait à l'estaminet Flévet, angle rue de Lille et rue du Gaz.

Le garde-barrière, M. Stelandre Julien, interpellait aussitôt et appréhendait le conducteur.

Un morceau de la barrière en bois était entré dans l'avant de l'auto, qui put néanmoins poursuivre sa route vers la Belgique.

Ajoutons que le conducteur Verkindère est le même qui a écrasé, il y a à peine un mois, au Faubourg, un cycliste, M. Maes, 19 ans, habitant Marquette et dont l'accident mortel a été relaté ici en détail.

Une enquête est ouverte par le chef de dis-

Les dégâts aux barrières sont évalués à 4.000 francs.

LA FETE DE NOEL A LA FANFARE DU BLANC-FOUR. — Mardi, à 18 h., se réunissaient à leur siège, café de l'Etoile, les familles des membres de la Fanfare du Blanc-Four.

A l'occasion, de la Noël, une petite fête intime était organisée et disons de suite qu'elle obtint le succès espéré. Chacun y alla de sa chanson.

Les quelques artistes de choix que possèdent la Fanfare se sont fait entendre dans leur répertoire.

Pleine d'entrain et de gaieté, telle a été la soirée.

Une distribution de coquilles et de jouets a été faite aux enfants.

BARNUM-HARMONIE. — La Société « Barnum-Harmonie » donnera son audition de Ste-Cécile dimanche 30 décembre, à 10 heures.

Au peignage de M. Fouan, 3, rue de Roubaix, un laveur, Vanhaelst Cyrille, 39 ans, entorse tibio-tarsienne droite : 25 jours.

MOUVAUX

UNE AFFAIRE DE COUPS ET BLESSURES. — Le nommé Deceuninck Camille, 54 ans, journalier, 9, rue des Fleurs à Mouvaux, vivait séparé depuis quelque temps de son épouse Fravère Léonie, 48 ans, 53 rue du Vert-Pré, cette dernière ayant quitté le domicile conjugal avec ses deux enfants.

Or hier matin, vers 6 h. 45, Deceuninck se rendant à son travail, rencontra son épouse dans la rue des Duriez et après des injures et des menaces, la frappa avec les outils dont il était porteur.

Conduit au commissariat de police, après interrogation, il a été inculpé de coups et blessures et fut gratifié d'un procès-verbal.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Elle aura lieu au local phabituel, rue de l'Hospice, aujourd'hui, à 15 h. Docteur consultant : M. Deldalle.

ETAT CIVIL. — Décès : Leveugle Zulma, 70 ans, rue de Wasquehal, 12.

LINSELLES

LA FETE DE NOEL CHEZ LES VIEILLARDS DE L'HOSPICE. — L'Amicale Linselloise des A. C., à l'occasion de sa fête de l'Arbre de Noël, a tenu à manifester sa sympathie envers les vieillards de l'Hospice, en leur distribuant généreusement des coquilles et des oranges.

La Commission Administrative se faisant l'interprète de tous les vieillards tient à lui adresser ses plus vifs remerciements.

MARCQ-EN-BARŒUL

DU CALME. — Procès-verbal a été dressé à la charge du sieur Théoph